À LA GUYANE

#JE VOTE UTG

la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

UTG

ÉLECTIONS TPE – 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

ÉLECTIONS TPE :
POUR LE PROGRÈS SOCIAL, JE VOTE UTG

Travailleurs, travailleuses et camarades,

Salarié·e d'une très petite entreprise, vous êtes appelé·e à participer aux élections professionnelles pour élire le syndicat qui vous représentera durant les quatre prochaines années.

Du 25 novembre au 9 décembre 2024, vous allez voter et dire quel est le syndicat qui mérite votre confiance. Votre vote est important car il permettra :

• d'élire des représentant·es de salarié·es dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles dont le rôle sera de porter la parole des travailleur·ses afin d'améliorer les conditions de travail ;

• de désigner des conseiller·es prud'homaux·les dont le rôle est de trancher les conflits entre les travailleur·ses et les patron·nes au sein du conseil des prud'hommes ;

• de mesurer l'audience syndicale afin de savoir quel syndicat sera représentatif en Guyane.

VOUS POUVEZ VOTER : SOIT PAR VOTE ÉLECTRONIQUE, SOIT PAR VOTE PAR CORRESPONDANCE.

Vous allez recevoir chez vous une enveloppe contenant le matériel de vote.

Comme lors des scrutins précédents, l'UTG se présente en coopération avec la CGT.

Dès réception de ce matériel, vérifiez que les mentions vous concernant sont exactes et surtout contactez l'UTG qui vous expliquera, si besoin, les modalités de vote.

Depuis sa création, l'UTG a toujours su mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour garantir les droits des travailleurs et travailleuses en Guyane.

L'UTG s'est mobilisée auprès des travailleurs et travailleuses et de la population pour tous les sujets sociaux et sociétaux, et a su mener ses combats avec succès pour faire avancer le progrès social dans notre territoire.

Chaque année nous défendons des centaines de salarié·es, la plupart travaillant au sein de très petites entreprises de moins de 11 salarié·es. Nous savons que dans les très petites entreprises, le Code du travail est souvent peu respecté, et que de nombreux·ses travailleurs et travailleuses souffrent de conditions de travail dégradées. C'est pour ces raisons qu'il est important de faire le bon choix lors de cette prochaine échéance électorale.

VOTER POUR L'UTG C'EST :

• se donner la garantie d'**élire des représentant·es qui défendent sans concession les travailleurs et travailleuses** face au patronat ;

• permettre à l'UTG de **nommer un maximum de conseiller·es prud'homaux·les afin de défendre au mieux les intérêts des travailleurs et travailleuses** devant le conseil des prud'hommes ;

• donner de la force à l'UTG en garantissant notre représentativité en Guyane afin de **nous battre ensemble pour améliorer les conditions de vie et de travail de chacun·e.**

la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

JE VOTE CGT



25 novembre au 9 décembre 2024